



Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme



**Rapport
d'activité
2020**

Sommaire

- 3. Le mot du Président
- 4. Orientations 2018-2020 et rapport moral 2020
- 7. La fondation en quelques lignes
- 8. Mission
- 10. Programme 1
- 14. Programme 2
- 16. Programme 3
- 18. Programme 4
- 20. Budget 2018-2020
- 22. Faits et chiffres 2020-2019
- 24. Impact écologique
- 25. Investissement responsable et investissement engagé à la Fondation
- 26. Bilan et comptes 2020
- 30. Organisation interne et liste des membres
- 32. Zoom sur le 38 rue Saint-Sabin
- 33. Nos adresses



Le mot du Président

Chaque année, le GIEC publie un rapport sur le dérèglement climatique et ses conséquences potentielles pour les conditions de vie sur notre planète, et pour les sociétés humaines. Celui de cette année, paru en juin 2021, n'échappe pas à la règle, et ses conclusions n'ont jamais été aussi alarmistes.

Dans le même temps, tous les observateurs attentifs à l'évolution de la gouvernance des États font le constat pessimiste d'une dégradation des libertés publiques et d'atteintes réitérées à la démocratie. Ces attaques sont souvent menées pour des motifs fallacieux, qui vont de la protection sanitaire à la sécurité des citoyens, en durcissant l'application de la loi. Cependant, cela ne s'applique pas à tous les acteurs de la société, et les inégalités sociales et économiques se renforcent, toutes les statistiques le démontrent. Quant aux inégalités face aux dégradations écologiques, indissolublement liées aux précédentes, elles n'ont jamais été aussi prégnantes, en témoigne le flux croissant des réfugiés climatiques, le plus souvent accueillis dans des conditions indignes.

Sans vouloir présenter un plaidoyer pro domo, il nous semble que la stratégie qu'a adoptée notre fondation est plus que jamais nécessaire pour contribuer au progrès de l'humanité, comme l'indique notre dénomination. Identifier et soutenir des acteurs sociaux de la société civile impliqués dans l'expérimentation et la diffusion de solutions pour une transition écologique et sociale, doit conduire à la construction d'argumentaires à diffuser dans des réseaux étendus.

Nous faisons le pari que seule une action collective en faveur d'une durabilité forte permettra de faire face aux immenses problèmes que l'humanité rencontre aujourd'hui. Ne doutons pas que sobriété et décroissance, socialement et solidairement administrées, seront plus efficaces que la fuite en avant technologique.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a long horizontal stroke and a vertical stroke at the end.

Christian Mouchet,
président du Conseil de fondation

Orientations 2018-2020 et rapport moral 2020

Les orientations 2018-2020

En 2018, le conseil de fondation a adopté une organisation en quatre grands programmes :

- Gouvernance et coopération régionale ;
- Méthodes et outils de diffusion au service de la transition ;
- Transition vers des sociétés durables ;
- Responsabilité et éthique.

Ces programmes sont déclinés en une quarantaine de sous-programmes (appelés « autorisations de programmes », AP). Parmi les thèmes émergents de la période, la FPH s'est engagée auprès des acteurs promouvant les communs, le municipalisme, la protection des lanceurs d'alerte et la mobilité douce, tout en maintenant ses axes forts dans les domaines de la transition des modèles alimentaires, de la macroéconomie écologique, de la démocratie technique, ou du maintien de réseaux civiques méditerranéens en faveur de la démocratie et de l'écologie.

En revanche, nous avons dû faire le constat de la difficulté, dans le contexte actuel, de maintenir certaines actions internationales, comme c'était le cas sur la responsabilité ou sur les peuples de montagne.

Une évolution du débat public

Soulignons que les événements de 2020 en termes de climat ou d'évolution politique tendent à confirmer les conclusions de nos analyses, renforçant l'audience de nos partenaires. On peut se réjouir de ce que l'élection de Joe Biden a permis le retour des États-Unis dans l'accord de Paris sur le climat et l'on a pu constater que l'idée d'un « Green New Deal », promouvant de grands projets d'investissement qui répondent aux enjeux environnementaux et climatiques tout en assurant la justice sociale fait son chemin, d'un côté comme de l'autre de l'Atlantique. De tels discours semblaient encore totalement hétérodoxes il y a peu. Que ce soit en matière d'alimentation, de modèle énergétique, d'architecture financière, les idées progressent. Il est vraisemblable que cette progression trouve avant tout son origine dans les effets de moins en moins contestables des crises, plus que dans la qualité persuasive de nos partenaires. En revanche, les propositions reprises, très proches de l'expertise développée par nos partenaires, laissent penser que leur action a apporté une réelle contribution et que leur analyse des causes, et donc des remèdes, rencontre une audience croissante.

L'avancée des programmes en 2020

L'année 2020 se situant à la fin de la période budgétaire, elle constitue à la fois une année de consolidation, de bilan, de prospection de nouveaux partenariats et de préparation du budget 2021-2023.

Programme Transition

Il représente 42 % des engagements, soit notre plus grand programme. En son sein, la question de la réorganisation de l'économie s'avère désormais l'axe principal de travail, qu'il s'agisse de l'appui à des

travaux de macroéconomie, de l'appui aux acteurs et aux réseaux de l'économie sociale, du commerce équitable ou des communs. L'approche territoriale constitue la deuxième dimension de ce programme tant la transition se réalise dans les territoires aussi bien urbains que ruraux, en lien avec les acteurs locaux. La mutation des modèles énergétiques bénéficie dans ce cadre d'une attention particulière. Enfin, notre action en faveur de la démocratie technique s'inscrit quant à elle en contrepoint des promesses technicistes qui nourrissent, à notre sens, la principale source d'apathie sociale avec l'illusion très dangereuse que le progrès technique dispenserait de réformer les modes de vie. Dans le même esprit, la FPH a continué à appuyer massivement les mouvements de la transition dans leur action socio-culturelle de préparation des sociétés aux changements requis pour rester dans les « limites planétaires ».

Programme Responsabilité et Éthique

Avec 29,6 % du budget, ce programme est le deuxième en importance. Il se centrerait historiquement sur la déontologie des groupes socio-professionnels porteurs de pouvoir : question de l'information responsable avec les journalistes, de la déontologie des chercheurs et ingénieurs et des professionnels du droit. Nous avons également conforté notre approche en termes de résolution non violente des conflits et de déontologie des forces de sécurité. Mais une part croissante de nos appuis s'est néanmoins dirigée vers la moralisation des acteurs économiques et financiers.

Programme Gouvernance

Le programme Gouvernance, avec 14,3 % des engagements, est le plus modeste de nos programmes. Il est vrai que la tendance au re-cloisonnement et au contrôle accru de la société civile, observable depuis une quinzaine d'années maintenant, constitue un défi pour ce programme, à l'origine très international. Nous maintenons notre effort en faveur de la Méditerranée, de l'Afrique de l'Ouest et de l'Europe, avec une position plus en retrait en Amérique latine et une totale absence en Asie. L'évolution très négative de l'Europe est bien sûr particulièrement préoccupante, l'intégration régionale, fragile car inachevée, y paraît aujourd'hui menacée, ainsi que les valeurs d'accueil et d'ouverture. C'est un point majeur de vigilance.

Programme Méthodes et outils de diffusion au service de la transition

Ce programme regroupe essentiellement des actions de service pour les acteurs. Malgré la crise Covid, nous avons maintenu, a minima dans ce cadre, l'accueil de séminaires dans notre domaine de la Bergerie, domaine que nous voulons à l'avant-garde d'une gestion durable du territoire rural. Nos trois autres sujets d'action sont la mémoire de la société civile, tant l'absence de mémoire appropriée nuit à l'efficacité à long terme de ces mouvements, le développement d'une informatique libre et la formation des acteurs de la transition.

Quelques éléments saillants en 2020

Sur la plupart de ces thèmes, nous concentrons nos appuis sur un nombre limité d'acteurs sans exclure toutefois des soutiens soit prospectifs soit d'opportunité. En 2020, dans la première catégorie, relevons de nouveaux partenariats qui devraient, s'ils donnent satisfaction, se poursuivre en 2021-2023 par un appui structurel, comme Négawatt Suisse sur l'énergie. Dans la deuxième

catégorie, notons tout particulièrement l'appui apporté au groupe dynamique de Climatestrike Switzerland de Lausanne qui a relevé le défi d'organiser la première rencontre européenne du mouvement à Lausanne.

Au chapitre des sujets nouveaux figure l'hypermobilité, avec l'appui au programme MUST initié par un laboratoire de l'EPFL.

La gestion du patrimoine

Nous avons entamé une évolution progressive de la gestion du patrimoine, en lien avec les gestionnaires, afin de mieux l'accorder avec nos valeurs. Outre le dialogue constructif avec Comgest sur la RSE, nous avons poursuivi la mise en œuvre de nos décisions en matière d'investissement engagé (*Impact Investing*) en recherchant une performance sociale et écologique de nos placements. Cette tendance ne pourra que se renforcer dans l'avenir. Elle constitue également un élément de crédibilité, mais nous nous heurtons toutefois aux limites structurelles des modèles économiques actuels.

La gouvernance interne

L'année 2020 a été très chargée en matière de réforme de la gouvernance interne avec la fin de l'audit mené sur notre organisation et ses conséquences sur le dialogue social dans notre institution.

Nous avons également conscience que le contexte réglementaire des fondations se tend, et ceci évidemment en lien avec les dysfonctionnements des décennies précédentes et notamment un usage parfois frauduleux de la forme juridique des fondations. De fait, l'administration porte une attention plus aiguë à l'ensemble du monde des fondations. Ce durcissement des contrôles ne doit cependant pas nous effrayer, il nous conduit à améliorer notre redevabilité et éventuellement notre fonctionnement interne, ce qui, à terme, ne peut que nous profiter.

Notons que nous devons considérer comme une chance de demeurer sous l'égide du canton de Vaud, et de l'Autorité de Surveillance de Suisse Occidentale (Asso), ce qui facilite grandement le dialogue. Il est clair, compte tenu de la nature de l'activité de la fondation (action internationale), et de la pression accrue des pays tiers que la tendance est plutôt au transfert au niveau fédéral des fondations comme les nôtres. Cela constitue une raison de plus pour être exemplaires et irréprochables pour conserver notre rattachement romand.

La pression réglementaire externe s'exprime aussi au niveau des banques de dépôt puisque nous devons régulièrement attester que nous ne relevons pas de la jurisprudence américaine (nous ne sommes pas *US Person*). Ceci invite à éviter par ailleurs que nous ayons un membre du conseil ou un/e directrice/directeur de nationalité américaine.

Déménagement du bureau de Lausanne

La fondation a, enfin, déménagé ses bureaux de Lausanne au sein du Vortex, l'un des bâtiments abritant l'Université de Lausanne (Unil), et ayant servi de village olympique pour les jeux olympiques de la jeunesse.

La fondation en quelques lignes

Présentation et origine

La fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH) est une fondation de droit suisse créée en 1982, dans le canton de Vaud. Les moyens dont elle dispose proviennent des revenus du patrimoine légué par Charles Léopold Mayer (1881-1971). Imprégné de valeurs progressistes et grand admirateur d'Alfred Nobel, il a choisi de mettre sa fortune au service d'actions et de travaux à caractère scientifique et humaniste. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment sur le progrès.

Mission

La fondation soutient, par ses dons, des mouvements et des organisations de la société civile dans leurs actions de plaidoyer en faveur d'une transition sociale et écologique.

Par son action, la FPH veut veiller à ce que cette transition s'effectue de manière pacifique et conduise à des modes de fonctionnement de nos sociétés plus participatifs, équitables et durables.

Pourquoi une transition ?

Les crises économiques, sociales et environnementales se multiplient dans toutes les parties du monde. Il ne s'agit pas d'effets collatéraux qu'il suffirait de compenser, mais bien d'un problème structurel de notre modèle de développement. Un changement profond est inévitable. Il est déjà en cours au niveau local : des bonnes pratiques existent et ont fait leurs preuves, d'autres se développent. Mais leur diffusion et leur généralisation rencontrent des blocages institutionnels, économiques, sociaux, culturels et politiques. Lever ces blocages demande temps et persévérance.

« Nous considérons que l'élimination de la pauvreté, l'abandon des modes de consommation et de production non viables en faveur de modes durables, ainsi que la protection et la gestion des ressources naturelles sur lesquelles repose le développement économique et social sont à la fois les objectifs premiers et les préalables indispensables du développement durable. »

Déclaration finale Rio+20 alinéa 37

Indépendance et long terme

Afin de donner à ses partenaires les meilleures chances d'atteindre leurs objectifs, la FPH utilise les atouts que lui procure son statut de fondation, l'indépendance et la possibilité d'agir sur le long terme :

- elle soutient des organisations et des actions qui auraient peu de chance de trouver des financements dans le cadre d'appels à projets classiques ;
- elle soutient ses partenaires de manière structurée et dans la durée.

Mode opératoire

La fondation a choisi de financer :

- la mise en réseau de porteurs d'alternatives et leur capacité de coordination ;
- la production d'analyses, d'expertise et de propositions en vue du changement d'échelle ;
- la diffusion et le portage des solutions alternatives (partage d'expérience, plaidoyer, campagnes, rencontres, publications, etc.) pour généraliser les bonnes pratiques, proposer des politiques adaptées et provoquer un changement d'échelle.

Elle soutient prioritairement des acteurs dans son espace géoculturel (francophonie européenne, Europe, francophonie internationale). Elle encourage également les bénéficiaires de ses dons à se relier avec leurs homologues dans d'autres espaces géoculturels.

Enfin, elle se donne également comme mission de se relier à d'autres bailleurs qui partagent ses valeurs et son diagnostic et de combiner ses efforts aux leurs, partout dans le monde.

Mission

Le progrès de l'homme, tel que défini par les Lumières européennes, comprenait le progrès de la conscience par le développement de l'humanisme, le progrès social par une meilleure organisation, le progrès des sciences par une meilleure connaissance du monde physique, et le progrès des arts par l'adoption de techniques plus performantes. Ces quatre progrès étaient inséparables dans leur esprit.

L'histoire européenne des XIX^e et XX^e siècles, devenue mondiale du fait de l'impérialisme européen, a malheureusement démontré que le progrès technique et organisationnel sans progrès éthique conduisait à des crimes de masse et au totalitarisme, vérifiant la formule prémonitoire de Rabelais « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme ».

Il n'existe pas de progrès réel de l'homme en dehors du cadre humaniste. Ce que le XX^e siècle a eu de meilleur, il le doit aux principes de responsabilité, de solidarité et de coopération qui se sont incarnés dans la Déclaration de Philadelphie adoptée en 1944 par l'Organisation internationale du travail (OIT). Cet esprit de Philadelphie a inspiré la mise en place des organisations internationales nécessaires au gouvernement pacifique de peuples interdépendants. Malheureusement, l'esprit de Philadelphie n'a pu s'épanouir dans le contexte de la guerre froide et il s'est affaibli puis effacé à partir des années 1970, laissant la place aux principes de dérégulation et de compétition.

Or, dès les années 1970, les éléments d'une crise écologique sont clairement identifiés. Le rapport du club de Rome *The Limits to growth*, élaboré par des chercheurs du MIT, synthétise ces analyses. En 1972, se tient le premier sommet de la Terre, dans le cadre de l'ONU à Stockholm, qui place pour la première fois les questions écologiques au cœur des préoccupations internationales. Mais ces alertes resteront sans lendemain. L'esprit de compétition qui se diffuse rend impossible une collaboration internationale.

Au début des années 1990, tous les éléments d'une crise majeure sont en place et identifiés : faiblesse des institutions internationales, fragilisation de l'écosystème terrestre, affaiblissement du lien social. Les scientifiques et les mouvements civiques regroupés au sein du mouvement altermondialiste n'auront de cesse de le répéter. Ces crises partagent de nombreuses causes communes et notamment notre modèle de développement. À partir du début des années 2000, l'instabilité globale, géopolitique, sociale, économique, climatique, écologique ne cesse de s'accroître.

Le mouvement de la transition

Pour contrer ces menaces, des particuliers, des collectifs, des municipalités, des entreprises, des Églises, ont entamé une transition en s'appuyant souvent sur des mouvements antérieurs. Transition de leurs valeurs, de leurs modes de vie et de consommation, de leur organisation. Il s'agit entre autres de l'économie sociale, de l'agriculture biologique, des organisations d'accueil militant pour une société inclusive, de juristes pour le climat, de la responsabilité sociale des entreprises, du commerce équitable. Appuyées sur un changement culturel profond, ces bonnes pratiques se diffusent et esquissent les principes d'une société écologique.

Pour autant, leur généralisation ne sera possible que dans un cadre économique et réglementaire favorable. Il faut de bonnes politiques pour généraliser de bonnes pratiques. C'est pourquoi ces mouvements, tout en confortant et améliorant leurs pratiques, en sensibilisant leurs concitoyens, interpellent les gouvernants politiques et économiques pour qu'ils créent les conditions favorables à l'émergence d'une société écologique.

La FPH soutient structurellement les acteurs de la transition écologique, économique et sociale

La FPH se donne pour mission de contribuer à une transition écologique socialement juste dans un cadre démocratique et pacifique. L'ampleur d'un tel changement demande que ses promoteurs disposent des moyens d'une action à long terme.

C'est pourquoi dans le cadre de budgets trisannuels, la fondation privilégie un appui structurel. Cet appui structurel signifie qu'il n'est pas fléché *a priori* pour une action précise mais vise au renforcement global des acteurs et de l'ensemble de leur action. La fondation appuie donc des acteurs et non des actions.

L'évaluation des acteurs se fait à moyen terme en considérant le renforcement de leur organisation, de leur coopération avec d'autres acteurs, de leurs analyses et propositions, de leur capacité à les diffuser et *in fine* de leur influence.

Les organisations soutenues sont généralement des ONG. Elles travaillent cependant étroitement avec la recherche – elles sont parfois composées de chercheurs –, avec les collectivités locales ou avec les administrations. Elles ont en commun d'être toutes porteuses de propositions alternatives.

Les modes d'actions de ces organisations sont très variés : constitution d'une expertise et diffusion dans l'espace public ou dans les milieux professionnels, production d'informations et constitution de labels, campagnes en direction du grand public, plaidoyer auprès des autorités, enquête journalistique, mais également mobilisations, alertes, désobéissance civile et action juridique.

Programme 1 : Transition sociale et écologique

Ce programme pèse pour 42,1 % des dons de la fondation en 2020, reflétant l'importance croissante de cet enjeu.

Poids de l'enjeu de la réforme de l'économie

Deux partenariats s'élèvent à plus de 200 kCHF et concernent tous les deux des organisations actives dans le secteur de la réforme profonde des modèles économiques, organisations soutenues de longue date par la FPH.

L'Institut Veblen est un think tank qui promeut, depuis sa création, le développement d'une macroéconomie écologique. De ce point de vue, les prises de position de l'année 2020 au niveau européen tant par la nouvelle présidente de la commission sur les possibilités d'un "Green New Deal" que par la nouvelle présidente de la banque centrale sur la nécessité de verdir les investissements de la BCE constituent une validation de l'action de l'Institut Veblen dont la BCE a d'ailleurs fait mention d'une des notes. En complément du soutien apporté à l'Institut Veblen, nous avons soutenu la réflexion et le plaidoyer pour que l'intérêt général soit mieux pris en compte dans la réglementation financière en soutenant *Bürgerbewegung Finanzwende*, notamment.

Le RIPESS Europe constitue le réseau historique de l'économie sociale et solidaire (ESS). Le modèle de l'ESS retrouve également un écho croissant. Au niveau national, nous avons notamment soutenu le Mouvement pour l'Économie Solidaire (France) et la Chambre de l'économie sociale et solidaire Après VD (Suisse).

Nous avons par ailleurs apporté un soutien important au magazine *Alternatives économiques* qui reste une caisse de résonance essentielle à la diffusion de théories critiques à la pensée économique dominante.

Enfin, la FPH a décidé d'ouvrir ses appuis aux mouvements de la décroissance (*Förderverein Wachstumswende*) tant ceux-ci apparaissent de plus en plus inévitables compte tenu de la corrélation stricte entre croissance et consommation énergétique.

Commerce équitable et consommation responsable

Le commerce équitable constitue un autre poste important de notre engagement en abordant la question économique par l'entrée de la consommation. La FPH y a soutenu de nombreux acteurs dont plusieurs collaborent étroitement au sein de la plateforme du commerce équitable. Risteco reste l'engagement le plus important (restauration collective) suivi de Banana Link (la Banane étant le premier fruit commercialisé au monde). Les autres partenaires soutenus étant Commerce Équitable France, Réseaux pour l'action collective transnationale (React), Urgenci, Peuples solidaires, Actions Consommateurs Travailleurs (Ach'ACT) et le Faire Trade Advocacy Office (FTAO).

Les communs

Pratique ancienne remise à l'honneur, les communs sont aujourd'hui très populaires. Nous maintenons un équilibre entre l'appui à des « communs » précis (les semences avec le Réseau Semences Paysannes et Bede Association, les terres agricoles avec Terre de Liens, la monnaie avec le

mouvement Sol) et une approche plus généraliste visant à la promotion du principe et à son extension à la plupart des biens et services avec la P2P Foundation et Remix the Commons.

L'approche territoriale

Compte tenu du rôle reconnu à l'échelon territorial, la FPH a appuyé de manière structurelle des organisations abordant le territoire dans sa globalité comme Citego ou le Collectif Paysages de l'après pétrole. Plusieurs appuis concernent plus spécifiquement la question urbaine : Habitat et Participation, UrbaMonde, Les Amis de No-Vox, Planning association, Habitat International Coalition et Aitec suivant deux thématiques : la production sociale de l'habitat et la participation. Pendant de la question urbaine, la question rurale s'est traduite par un appui au Forum Synergie et à Nitidae.

Mouvements généralistes de la transition

La dimension socioculturelle de la transition et sa diffusion au sein du grand public a justifié l'appui à six organisations en Suisse, Belgique, Espagne et France : Artisans de la Transition, Asociacio Activitas en Transicion Smart CSOs Lab, Association Transition Citoyenne, Réseau Transition Asbl, Centre de Recherche et d'Actions Sociales (Ceras) et le Collectif des associations citoyennes.

La jeunesse a fait l'objet d'un appui, Climatestrike Switzerland : les jeunes Suisses romands ont été les premiers Européens à accueillir à Lausanne la rencontre des mouvements de grève pour le climat !

L'énergie

La question énergétique a fait l'objet de six partenariats avec NégaWatt, le Comité Liaison Énergies Renouvelables (Cler), le Réseau Action Climat (Rac), Global Chance, l'Association Française Arbres Champêtres et Agroforesteries et Énergie Partagée Association.

Low-tech et démocratie technique

Dans le domaine de la maîtrise sociale des techniques, nous avons appuyé quatre structures : une sur la question du nucléaire, Nuclear Transparency Watch (Ntw), deux sur les OGM en France et en Suisse , Inf'Ogm et Stop Ogm, et une dernière sur les nanotechnologies, Avicenn.

Répartition du budget entre les partenaires

2 848 072,12 CHF 42,13 %

Institut Veblen	212 326,00 CHF	7,46 %
Ripess-Europe	203 514,47 CHF	7,15 %
Réseau Semences Paysannes	116 285,40 CHF	4,08 %
Alternatives Economiques	108 155,00 CHF	3,80 %
Citego Association	106 163,00 CHF	3,73 %
Inf'Ogm	106 163,00 CHF	3,73 %
Risteco Association	106 163,00 CHF	3,73 %
Banana Link	97 256,88 CHF	3,41 %
Burgerbewegung Finanzwende	96 741,90 CHF	3,40 %
Terre de Liens France	79 622,25 CHF	2,80 %
Mobilités et usages soutenables du territoire – Must	69 005,95 CHF	2,42 %
P2P Foundation	69 005,95 CHF	2,42 %
UrbaMonde	63 428,40 CHF	2,23 %
Montanea	53 844,50 CHF	1,89 %
Association Transition Citoyenne	53 439,00 CHF	1,88 %
Mouvement Sol	53 439,00 CHF	1,88 %
Forum Synergie	53 214,00 CHF	1,87 %
Bede Association	53 163,00 CHF	1,87 %
Remix The Commons	53 163,00 CHF	1,87 %
Artisans de la Transition	53 081,50 CHF	1,86 %
Nuclear Transparency Watch – NTW	53 081,50 CHF	1,86 %
Commerce Équitable France	48 087,00 CHF	1,69 %
Les Amis de No-Vox	45 457,02 CHF	1,60 %
Centre de Recherche et d'Actions Sociales - Ceras	43 006,60 CHF	1,51 %
Réseau Transition Asbl	42 751,20 CHF	1,50 %
Urgenci	42 465,20 CHF	1,49 %
Fair Trade Advocacy Office - Ftao	42 285,60 CHF	1,48 %
Terre de Liens Normandie	42 285,60 CHF	1,48 %
Mouvement de l'Economie Solidaire – MES	37 471,45 CHF	1,32 %
Asociacio Activistas en Trancision – Smart CSOs Lab	37 407,30 CHF	1,31 %
NégaWatt	37 157,05 CHF	1,30 %
Peuples solidaires	36 999,90 CHF	1,30 %
Réseaux pour l'action collective transnationale – React	32 432,72 CHF	1,14 %
Forderverein Wachstumswende	32 063,40 CHF	1,13 %
Climatestrike Switzerland Finance	31 897,80 CHF	1,12 %
CMAT	31 848,90 CHF	1,12 %
Inades	31 848,90 CHF	1,12 %
Stop Ogm	31 848,90 CHF	1,12 %

Collectif Paysages de l'après pétrole	28 133,20 CHF	0,99 %
Habitat et Participation	26 540,75 CHF	0,93 %
Pour un Enseignement Pluraliste dans le Supérieur en Economie – Peps Economie	21 514,60 CHF	0,76 %
Nitidae	21 285,60 CHF	0,75 %
Atelier Paysan	21 232,60 CHF	0,75 %
Avicenn	21 232,60 CHF	0,75 %
Comité Liaison Energies Renouvelables – Cler	21 232,60 CHF	0,75 %
Planning association	21 232,60 CHF	0,75 %
Réseau Action Climat – Rac	21 232,60 CHF	0,75 %
Collectif des associations citoyennes	17 516,90 CHF	0,62 %
Association Française Arbres Champêtres et Agroforesteries	15 924,45 CHF	0,56 %
Énergie Partagée Association	15 924,45 CHF	0,56 %
Habitat International Coalition	15 857,10 CHF	0,56 %
Institut Momentum	15 857,10 CHF	0,56 %
Aitec	15 141,70 CHF	0,53 %
Ach'Act – Actions Consommateurs Travailleurs	10 642,80 CHF	0,37 %
Global Chance	10 616,30 CHF	0,37 %
Réseau Compost Citoyen	10 571,40 CHF	0,37 %
Chambre de l'économie sociale et solidaire Après VD	8 811,53 CHF	0,31 %

Programme 2 : Responsabilité et Éthique

Avec 29,6 % du budget, ce programme est le deuxième en volume. Il aborde la responsabilité socio-professionnelle d'acteurs clefs de nos sociétés.

Information

Dans une période dominée par l'essor d'une nouvelle forme de désinformation, les *fake news*, la FPH poursuit un appui de longue date aux acteurs de l'édition (Alliance internationale des éditeurs indépendants) et du journalisme (Arena for Journalism in Europe, Alter-médias et Alliance internationale de Journalistes).

Démocratie technique

Centré sur la déontologie des chercheurs et des ingénieurs, ce programme nous a permis de soutenir Ingénieurs sans frontières. Pour ce qui concerne la recherche, nous appuyons l'Ensser au niveau européen, Critical Scientists Switzerland (CSS) au niveau suisse, et Sciences Citoyennes et Sciences critiques au niveau français.

Métiers du droit

Notre appui a bénéficié au réseau de juristes Amicus Curiae.

Acteurs économiques et financiers

Ce sous-programme comprend dix-sept partenaires. C'est le plus complexe.

La période a vu l'appui au mouvement des Lanceurs d'alerte avec le développement de La Maison des Lanceurs d'Alerte, le soutien à Transparency International France, à Campax, et à l'Instituto para la Cultura democratica en la Era digital (Xnet).

Un autre ensemble agit pour accroître la redevabilité des grands acteurs économiques et financiers. Il est composé de Finance Watch, de l'Institut Veblen qui est soutenu sur cette ligne pour un travail sur les accords de commerce, des Amis de la Terre, du Bureau Satori - Le Basic, de Corporate Europe Observatory, du Frank Bold Institute, de Loop-s asbl et de Sherpa.

Un troisième pôle concerne les acteurs spécifiquement agricoles : Bede Association, Arc 2020 et Uniterre et Lurbide Association (Via Campesina).

Enfin, il est à noter un appui à Notre Affaire à Tous par lequel la fondation s'est engagée plus avant sur la question de la responsabilité des gouvernements dans la non-résolution de la crise climatique.

Forces de sécurité et non-violence

Le dernier volet de ce programme concerne la question de la résolution non violente des conflits et l'éthique des forces de sécurité. Sur le volet non-violence, la FPH a apporté un appui à Modus Operandi, à l'Association Action non violente COP21 et au Centre pour l'action non violente (Cenac). Concernant l'éthique des forces de sécurité, la FPH a appuyé la Société internationale d'éthique militaire en Europe, la Fundacion Cinep (en Amérique latine) et l'Initiative pour le désarmement nucléaire (Idn).

Répartition du budget entre les partenaires

2 001 219,53 CHF 29,60 %

Alliance Internationale des éditeurs indépendants	180 754,20 CHF	9,03 %
Modus Operandi	159 244,50 CHF	7,96 %
Association Sciences Citoyennes	138 310,20 CHF	6,91 %
Alter-médias	106 326,00 CHF	5,31 %
Les Amis de la Terre	80 130,70 CHF	4,00 %
Sherpa	63 795,60 CHF	3,19 %
New Venture Fund	63 746,70 CHF	3,19 %
Whistleblowing International Network – Win	61 506,68 CHF	3,07 %
La Maison des Lanceurs d’Alerte – MLA	54 077,50 CHF	2,70 %
Amicus Curiae	53 163,00 CHF	2,66 %
Alliance internationale de Journalistes	53 081,50 CHF	2,65 %
Arc 2020	53 081,50 CHF	2,65 %
Ingénieurs sans Frontières – Isf	53 081,50 CHF	2,65 %
Lurbide Association	53 081,50 CHF	2,65 %
Société internationale d’éthique militaire en Europe – Euro Isme	53 081,50 CHF	2,65 %
Fundacion Cinep	51 351,04 CHF	2,57 %
Initiatives pour le Désarmement Nucléaire – Idn	48 055,35 CHF	2,40 %
Fondation Iddri	42 751,20 CHF	2,14 %
Solagro	42 751,20 CHF	2,14 %
Finance Watch	42 530,40 CHF	2,13 %
Institut Veblen	42 530,40 CHF	2,13 %
IPES Food	42 530,40 CHF	2,13 %
Ensser	42 465,20 CHF	2,12 %
DNR Umwelt und Entwicklung	37 214,10 CHF	1,86 %
Bureau Satori - Le Basic	31 897,80 CHF	1,59 %
Corporate Europe Observatory	31 897,80 CHF	1,59 %
Bede Association	31 848,90 CHF	1,59 %
Critical Scientists Switzerland (CSS)	31 848,90 CHF	1,59 %
Transparency International France	31 848,90 CHF	1,59 %
Campax	29 410,03 CHF	1,47 %
Plateforme pour une autre Pac	26 581,50 CHF	1,33 %
Arena for Journalism in Europe	21 631,00 CHF	1,08 %
Oxfam France	21 332,20 CHF	1,07 %
Frank Bold	21 265,20 CHF	1,06 %
IFOAM – Organics International	21 265,20 CHF	1,06 %
Sciences critiques	21 142,80 CHF	1,06 %
Notre Affaire à Tous	15 948,90 CHF	0,80 %
Association Action non violente COP21	10 616,30 CHF	0,53 %
Loop-s asbl	10 616,30 CHF	0,53 %
Centre pour l’action non violente – Cenac	10 571,40 CHF	0,53 %
Groupe de reflexion d’étude et de coopération Amérique Latine	7 538,23 CHF	0,38 %
Instituto par la cultura democratica en la Era digital – Xnet	5 316,30 CHF	0,27 %

Programme 3 : Gouvernance

Le programme Gouvernance représente 14,3 % des engagements de la fondation. Cette estimation doit cependant être tempérée par le fait que dans la grande majorité, les autres programmes abordent aussi les questions de normes et de réglementation. Le thème de la gouvernance *lato sensu*, constitue donc une dimension omniprésente des actions soutenues. Dans le présent programme, la gouvernance est abordée *stricto sensu* et concerne essentiellement les questions ayant trait à l'État de droit, aux valeurs démocratiques et à la participation. Cependant, ce programme est né à l'époque où les processus d'intégration régionale étaient en expansion. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Méditerranée

La FPH a maintenu son appui à la Fondation Assemblée des citoyens et citoyennes de la Méditerranée (FACM), réseau de « groupes de citoyens » disséminés dans les pays du pourtour méditerranéen et dont la tête de réseau se trouve en Espagne (Valencia). La FACM s'est créée dans la dynamique du forum de Barcelone qui devait favoriser un dialogue multilatéral entre l'Union européenne et les pays méditerranéens. L'activité de la FACM est tributaire des aléas politiques des différents pays de la sous-région.

Afrique de l'Ouest

L'Alliance pour la Refondation de la Gouvernance en Afrique (Arga) est de nature similaire à la FACM et œuvre en Afrique de l'Ouest (les pays de la Cedeao). Il est à noter que l'Arga a fait l'objet en 2019 d'un audit particulier de la part d'un duo formé d'un membre du conseil et du responsable de programme, le rapport d'audit montre que l'Arga a donné pleinement satisfaction, tout en soulignant le contexte sécuritaire extrêmement difficile de la sous-région.

Colombie et Amérique latine

Bien que l'ambition initiale ait été d'appuyer une dynamique de la société civile à l'échelle de la sous-région andine, l'intégration régionale y a marqué précocement le pas. Notre action s'est concentrée sur la Colombie, pays test pour la restauration de l'État de Droit *via* une coopération étroite entre la fondation Nationale des Sciences Politiques (France) et Transparencia por Colombia (Colombie). Cela étant, ces deux organisations ayant des réseaux latino-américains, leurs travaux, notamment sur la redevabilité, la lutte contre la corruption et la participation, s'inscrivent dans des cercles plus larges que la Colombie.

Europe

Le sous-programme sur l'Europe appuie le projet Citizens for Europe hébergé par le Mouvement européen International (MEI), qui connecte des organisations de la société civile dans toute l'Europe. L'inquiétude croissante concernant les restrictions portées à l'action de la société civile a justifié par ailleurs un appui à l'organisation Vox Public.

À noter, un effort particulier sur le thème des migrants en faveur de la Cimade, dans la mesure où la question migratoire a mis en évidence les failles profondes qui traversent l'Europe. La nature de l'Europe à venir sera étroitement liée à la manière dont la crise migratoire sera traitée *in fine*.

La demande croissante de participation s'exprime de manière privilégiée au niveau municipal, au plus près de la vie des personnes, amenant la FPH à apporter un appui au mouvement municipaliste (Mouvement Utopia, CommonsPolis).

Répartition du budget entre les partenaires	967 173,76 CHF	14,31 %
Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique – Arga	212 326,00 CHF	21,95%
Fundacion Asamblea de Ciudadanos y Ciudadanas del Mediterraneo – FACM	159 244,50 CHF	16,46%
Mouvement européen International – MEI	159 099,57 CHF	16,45%
Mouvement Utopia	106 326,00 CHF	10,99%
Cimade	53 081,50 CHF	5,49%
Network of European Foundation	52 857,00 CHF	5,47%
Fondation Nationale des Sciences Politiques	48 628,44 CHF	5,03%
Transparencia por Colombia	42 744,00 CHF	4,42%
Collectif pour une Transition Citoyenne	42 530,40 CHF	4,40%
CommonsPolis	42 530,40 CHF	4,40%
VoxPublic association	21 265,20 CHF	2,20%
Orient XXI association	15 924,45 CHF	1,65%
Democratie ouverte	10 616,30 CHF	1,10%

Programme 4 : Services aux acteurs

Le programme Services aux acteurs, avec 14 % des engagements, représente le plus petit des quatre programmes de la fondation. Cette estimation doit être tempérée par le fait que la crise Covid a limité considérablement les rencontres, d'une part, et que les ECLM ont reçu un soutien minime en 2020, d'autre part.

Séminaires de la Bergerie

La FPH accueille rencontres et séminaires sur son site de la Bergerie (Val d'Oise, France). En raison de la crise sanitaire liée au Covid, cette activité a été fortement restreinte en 2020. La FPH a ainsi soutenu 15 séminaires pour un montant qui s'est élevé à 161 350 CHF. En outre, la FPH a maintenu son soutien à l'espace Dickens (Maison des Ong à Lausanne et Cycles Dickens) et dans une moindre mesure a appuyé des rencontres dans son local de Paris (Rencontres de Saint-Sabin).

Information et mémoire de la société civile

La fondation a appuyé Ritimo association, qui produit la revue *Passerelle* et Autour du 1^{er} mai dans le domaine de la vidéo. À noter : l'équipe des Éditions Charles Léopold Mayer ayant été intégrée à l'équipe salariée de la Fondation, les ECLM n'ont perçu qu'un soutien minime en 2020.

Informatique libre

En matière de développement d'un espace informatique libre, la fondation a soutenu quatre structures, La Quadrature du Net, Framasoft, Traversées association et Exemole.

Former les acteurs de la transition

Trois structures ont bénéficié d'un appui pour mener un travail d'éducation populaire dans le domaine de la transition : Alternatiba, Attac et l'Association 4D.

Relation avec le monde des fondations

La FPH est membre contributrice de trois réseaux : Edge, Ariadne et European Foundation Center (EFC). Les missions extérieures relèvent dans leur majorité de ces partenariats.

Centre d'Écodéveloppement de Villarceaux (CEV)

La fondation est propriétaire d'un grand domaine rural (La Bergerie), dont l'animation et le rayonnement sont confiés à CEV.

Divers

La fondation a pris en charge les frais de fonctionnement du comité de thèse de Matthieu Calame. Cette thèse, « Alimentation, pouvoir et cosmogonie de la révolution néolithique à la révolution écologique », a été menée dans le cadre de l'Université de Lausanne (UNIL), et a donné lieu à la publication de l'ouvrage *Enraciner l'agriculture* aux PUF.

Répartition du budget entre les partenaires

943 473,43 CHF **13,96 %**

Ritimo association	213 023,00 CHF	22,58 %
Centre d'Écodéveloppement de Villarceaux – CEV	200 856,60 CHF	21,29 %
Séminaires à La Bergerie	161 350,33 CHF	17,10 %
Alternatiba	42 465,20 CHF	4,50 %
Edge Funders Alliance	36 949,14 CHF	3,92 %
Espace Dickens	32 861,20 CHF	3,48 %
Autour du 1er mai	31 848,90 CHF	3,38 %
European Foundation Center – EFC	28 624,26 CHF	3,03 %
Utopia 56	26 607,00 CHF	2,82 %
La Quadrature du Net	26 581,50 CHF	2,82 %
Rosmerta	21 514,60 CHF	2,28 %
Framasoft	21 265,20 CHF	2,25 %
Attac	21 232,60 CHF	2,25 %
Ariadne	16 055,74 CHF	1,70 %
Les Pieds sur la Table	15 964,20 CHF	1,69 %
Traversées association	15 948,90 CHF	1,69 %
Association 4D	10 616,30 CHF	1,13 %
Missions extérieures	9 334,14 CHF	0,99 %
Exemole	3 841,84 CHF	0,41 %
Comité de Thèse	2 267,71 CHF	0,24 %
Communication	1 919,97 CHF	0,20 %
Éditions Charles Léopold Mayer – ECLM	1 063,26 CHF	0,11 %
Rencontres avec d'autres fondations	827,65 CHF	0,09 %
Rencontre Saint Sabin	454,19 CHF	0,05 %

Le budget 2018-2020

Rappel des données :

Budget triennal voté en janvier 2018 (équivalent en euros : 27 M euros au taux de change moyen CHF/euro = 1,1510)	31,1 M CHF
Report solde exercice 2015-2017	0,2 M CHF
Montant total du budget 2018-2020	31,3 M CHF

Les dépenses en 2020

➔ Le financement de l'action en 2020 : **6,76 M CHF**

Répartition des dépenses au sein des 4 programmes :

TRANSITION VERS DES SOCIÉTÉS DURABLES	2,85 M CHF	INFORMATION & OUTILS DE DIFFUSION	0,94 M CHF
Biens et services	0,76 M CHF	Outils et méthodes	0,58 M CHF
Territoires et filières	0,89 M CHF	Animation des lieux	
Économie post-consumériste	0,95 M CHF	et réseaux de fondations	0,36 M CHF
Approches transversales	0,25 M CHF		
GOVERNANCE & COOPÉRATIONS RÉGIONALES	0,97 M CHF	ÉTHIQUE & RESPONSABILITÉ	2 M CHF
Europe	0,19 M CHF	Approche socioprofessionnelle	1,63 M CHF
Méditerranée	0,18 M CHF	Approche transversale	0,37 M CHF
Afrique	0,21 M CHF		
Amérique latine	0,09 M CHF		
Approches transversales	0,19 M CHF		
Migrants	0,11 M CHF		

➔ Les dépenses de fonctionnement en 2020 : **1,50 M CHF**

Elles comprennent d'une part les frais liés à la gestion du patrimoine, aux réunions du conseil de fondation, à l'activité de ses membres dans le cadre de leur mandat, et d'autre part les frais liés au fonctionnement de la structure « fondation » : dépenses de suivi de la mise en

œuvre de l'action, salaires et charges, entretien et charges des locaux, achat et location de matériel et équipement de bureau, sur les deux sites, Lausanne et Paris.

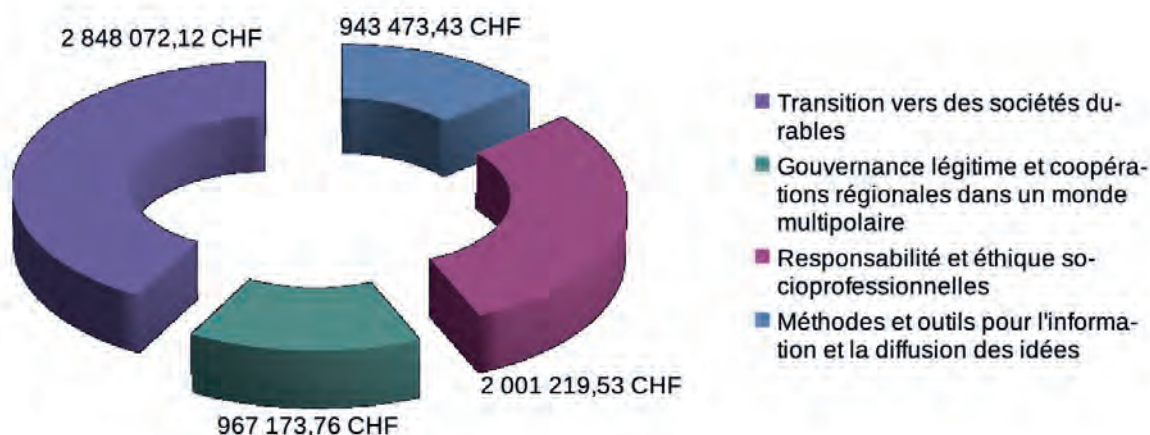
➔ L'utilisation de l'enveloppe Réserve en 2020 :

Un montant de **955 127 CHF** est venu abonder les différentes lignes de programmes pour financer des actions non envisagées au moment du vote du budget et

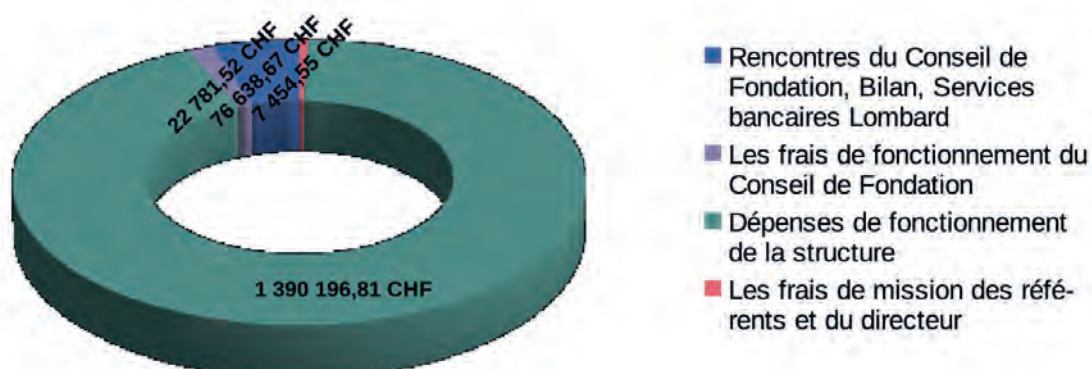
dont la pertinence a renforcé l'un ou l'autre des objectifs visés.

Présentation graphique

➡ Total des dépenses liées à la mise en œuvre de l'action : 6 759 938,84 CHF



➡ Total des dépenses de fonctionnement : 1 497 071,55 CHF



Faits et chiffres

LIGNES BUDGÉTAIRES

41

- 7 lignes Gouvernance
- 7 lignes Méthodes & Outils
- 11 lignes Responsabilité & Éthique
- 16 lignes Transition

CONVENTIONS

145

- 2 deuxièmes versements des conventions signées en 2018
- 94 troisièmes versements conventions signées en 2018
- 18 deuxièmes versements conventions signées en 2019
- 28 nouvelles conventions signées en 2020
- 3 nouvelles conventions signées en 2020, payées en deux versements

SÉMINAIRES BERGERIE

15

- séminaires organisés par des partenaires ou des structures proches et pris en charge par la fondation, pour un montant total de :
161 350,33 CHF

et aussi...

La participation active aux réseaux de fondations
EDGE, EFC, ARIADNE

2 salles de réunion à Paris :
→ 247 réservations en journée,
demi-journée ou soirée
→ 109 organisations accueillies
→ 3850 participants accueillis

127

Basés majoritairement en Europe (95 %)
mais dont l'action peut se déployer
partout dans le monde

PARTENAIRES

3

Ouvrages publiés dont :
1 essai
2 ouvrages en collection Poche

PUBLICATIONS
ECLM

6

Conférences thématiques ouvertes au public, notamment :
→ **Changer les comportements. Comment favoriser des comportements plus respectueux de l'environnement ?**
Qu'est-ce qui fait que quelqu'un change ?
→ **Face aux enjeux de la transition, la philanthropie peut-elle remplacer la démocratie, l'action publique et la mobilisation des citoyens ?** Présentation du livre *À quoi sert la philanthropie ?* (ECLM, 2019) par Didier Minot, président-fondateur de la Fondation Monde solidaire.
→ **Neurosciences de l'effondrement.** Comment notre cerveau a contribué à l'épuisement des ressources de la planète et comment il peut inverser la tendance.

CONFÉRENCES
DICKENS

Impact écologique

Calcul de l'impact écologique généré par l'activité de la fondation :

1. nombre total de kilomètres parcourus par type de transport ;
2. consommation d'électricité, de gaz, d'eau, de papier.

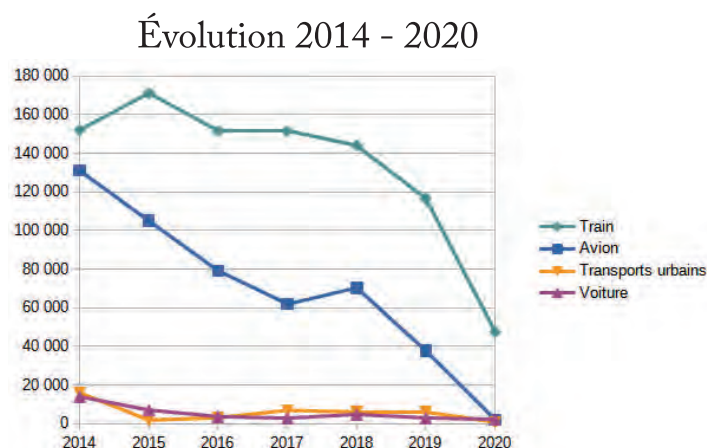
1. Distances parcourues par les salariés et par les membres du conseil en 2020

Nombre total de kilomètres parcourus en 2020 : 52 720 km

Émission de CO₂ : 2,84 tonnes
Équivalent pétrole : 1,04 tonnes

Répartition par mode de transport :

- Train : 47 648 km
- Avion : 2 084 km
- Transports urbains : métro, RER, tramway, etc. : 775 km
- Voiture : 2 213 km



2. Consommations 2020 : électricité, gaz, eau, papier (1)

	2016	2017	2018	2019	2020
Électricité	30 100 kwh	29 600 kwh	29 162 kwh	28 588 kwh	23 582 kwh
Gaz	2 770 m ³	2 350 m ³	3 092 m ³	3 226 m ³	1 852 m ³
Eau	143 m ³	152 m ³	162 m ³	162 m ³	71 m ³
Volume de papier	1,50 tonne	1,39 tonne	0,77 tonne	0,94 tonne	0,43 tonne
Recyclage papier	0,70 tonne	0,58 tonne	1,49 tonne	0,72 tonne	0,34 tonne

(1) Données relatives au bureau de Paris. À Lausanne, la fondation louait des bureaux dans un immeuble abritant plusieurs structures associatives. Elle est aujourd'hui abritée au Vortex et n'a donc pas la maîtrise complète des consommations et émissions du bâtiment. Cependant l'équipe sur place veille à respecter des principes écologiques dans ses pratiques.

Investissement responsable et investissement engagé à la Fondation

En tant que détentrice d'un important patrimoine, la fondation est soucieuse d'améliorer la cohérence entre l'origine de ses ressources et les actions qu'elle soutient.

90 % de ses ressources proviennent de son portefeuille d'actions et d'obligations. 10 % de son patrimoine immobilier.

Les mesures prises à ce jour sont les suivantes :

En matière d'**investissement responsable** :

- la fondation a pratiqué l'exclusion de certains secteurs : armes, alcool, agrochimie, finance, énergie carbonée et a adhéré au mouvement Divest/Invest en faveur du désinvestissement des énergies carbonées ;
- Comgest, qui gère les portefeuilles d'actions, pratique des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) exigeants et participe activement aux assemblées générales. Comgest produit trimestriellement un rapport ESG, notamment avec ses prises de position lors des assemblées générales.
- la fondation limite ses prises de participation à des fonds au sein desquels elle ne peut pas pratiquer d'exclusion.

En matière d'**investissement engagé** (*Impact Investing*), l'objectif n'est pas la neutralité des investissements mais un effet positif de l'investissement lui-même. Les mesures prises à ce jour sont les suivantes :

- rénovation écologique du domaine rural de la Bergerie (Chaussy – FR) ;
- rénovation thermique de l'immeuble de la Blancherie (Chavannes – CH) ;
- investissement dans le fonds de microcrédit Blue Orchard ;
- investissement dans le fonds Nourriterre dédié au développement d'une filière agroalimentaire écologique (Quadia) ;
- investissement dans le fonds Regenero dédié aux énergies renouvelable (Quadia).

L'ensemble de l'investissement engagé représente 15 % de la valeur du patrimoine.

Pour en savoir plus :

<https://www.comgest.com>

<http://www.quadia.ch>

Pour la gestion de son patrimoine, la fondation est conseillée par MBS Capital Advice :

<https://www.mbscapital.com/fr/accueil>

Bilan et Rapport de l'organe de révision

FONDÉE EN 1950



SOCIÉTÉ ANONYME FIDUCIAIRE AVONDO

Route de la Molodière 26
1022 CHAVANNES-PRÈS-RENEUS

Téléphone 021 - 695 22 95
Téléfax 021 - 695 22 90

CCP 10-9845-5
CHE 106.856.201 TVA

RAPPORT RELATIF A L'EXERCICE 2020 DESTINE AU CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION CHARLES LEOPOLD MAYER POUR LE PROGRES DE L'HOMME, LAUSANNE

Conformément au mandat qui nous a été confié par le Conseil de Fondation, nous avons établi la comptabilité de la **Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme** dont le siège est à Lausanne.

Notre rapport se subdivise comme suit :

1. **Bilans comparés aux 31 décembre 2020 et 2019**
2. **Comptes de résultat comparés des exercices 2020 et 2019**
3. **Bilan et pertes et profits détaillés comparés des exercices 2020 et 2019**
4. **Etat des réserves latentes au 31 décembre 2020 sur les titres sous gestion**

Pour la bonne règle, nous précisons que notre rapport a été établi uniquement sur la base des pièces comptables remises, de la comptabilité de la Banque Lombard Odier, de la comptabilité du bureau de Paris, ainsi que des renseignements communiqués.

Nous restons, naturellement, à l'entière disposition de notre mandante pour discuter le présent rapport.

Celui-ci est donné en toute bonne foi. Cependant, nous faisons toute réserve pour le cas où des documents ou renseignements de nature à modifier nos appréciations ne nous auraient pas été soumis ou communiqués.

SOCIÉTÉ ANONYME FIDUCIAIRE AVONDO

Chavannes-près-Renens, le 25 juin 2021
RMJV - Rapport-OR-6

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE



BILAN AU 31 DÉCEMBRE

(exprimés en francs suisses)

	2020	2019	variation	%
ACTIF				
LIQUIDITÉS EXPLOITATION	1 878 206,08	10 683 957,13	-8 805 751,05	-82,42%
LIQUIDITÉS GÉRÉES TITRES	12 436 836,49	8 706 267,86	3 730 568,63	42,85%
PLACEMENTS FIDUCIAIRES EXPLOITATION	0,00	207 358,45	-207 358,45	-100,00%
PLACEMENTS FIDUCIAIRES GÉRÉS TITRES	2 008 211,22	5 182 407,85	-3 174 196,63	-61,25%
DISPONIBLE ET TITRES A COURT TERME	16 323 253,79	24 779 991,29	-8 456 737,50	-34,13%
CRÉANCES DIVERSES	5 759,52	104,35	5 655,17	5419,43%
COMPTE DE GÉRANCE	157 033,15	40 099,15	116 934,00	291,61%
IMPÔT ANTICIPE	1 063 726,53	951 676,36	112 050,17	11,77%
GARANTIES LOYER	12 004,20	12 004,20	0,00	0,00%
CRÉANCES A COURT TERME	1 238 523,40	1 003 884,06	234 639,34	23,37%
ACTIFS DE RÉGULARISATION	50 075,52	88 062,90	-37 987,38	-43,14%
ACTIFS DE RÉGULARISATION	50 075,52	88 062,90	-37 987,38	-43,14%
ACTIF CIRCULANT	17 611 852,71	25 871 938,25	-8 260 085,54	-31,93%
PORTEFEUILLE ACTIONS	181 908 638,86	165 978 414,65	15 930 224,21	9,60%
PORTEFEUILLE OBLIGATIONS	155 814 209,63	145 748 990,43	10 065 219,20	6,91%
TITRES ET PARTICIPATIONS	7 970 526,18	8 010 294,93	-39 768,75	-0,50%
-PROVISION TITRES ET PARTICIPATIONS	-4 516 887,84	-4 539 438,88	22 551,04	-0,50%
PLACEMENT OASIS 21	324 480,00	0,00	324 480,00	100,00%
PRÊT ÉCOSITE	1 752 192,00	1 760 940,00	-8 748,00	-0,50%
-PROVISION PRÊT ÉCOSITE	-1 752 192,00	-1 760 940,00	8 748,00	-0,50%
PRÊT GAEC	100 948,98	135 875,00	-34 926,02	-25,70%
C/C SCEA FERME DE LA BERGERIE	2 681 511,72	2 640 549,09	40 962,63	1,55%
-PROVISION C/C SCEA FERME DE LA BERGERIE	-1 668 052,52	-1 676 380,45	8 327,93	-0,50%
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	342 615 375,01	316 298 304,77	26 317 070,24	8,32%
MOBILIER ET MATÉRIEL	93 690,29	179 103,03	-85 412,74	-47,69%
IMMEUBLES SUISSES	33 063 001,00	33 700 000,00	-636 999,00	-1,89%
IMMEUBLE PARIS	5 658 822,43	5 902 300,70	-243 478,27	-4,13%
IMM. LA BERGERIE ET MAISONS CAMELIA (EX. GUISET)	14 077 728,78	12 995 793,29	1 081 935,49	8,33%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	52 893 242,50	52 777 197,02	116 045,48	0,22%
ACTIF IMMOBILISE	395 508 617,51	369 075 501,79	26 433 115,72	7,16%
TOTAL ACTIF	413 120 470,22	394 947 440,04	18 173 030,18	4,60%

Bilans comparés aux 31 décembre 2020 et 2019

P A S S I F				
ENGAGEMENTS ACTIONS FPH À VENIR	108 160,00	6 191 954,20	-6 083 794,20	-98,25%
ENGAGEMENTS ACTIONS FPH À VENIR	108 160,00	6 191 954,20	-6 083 794,20	-98,25%
PASSIFS DE RÉGULARISATION	223 736,52	195 723,46	28 013,06	14,31%
PASSIFS DE RÉGULARISATION	223 736,52	195 723,46	28 013,06	14,31%
CAPITAUX ÉTRANGERS A COURT TERME	331 896,52	6 387 677,66	-6 055 781,14	-94,80%
CAPITAL	5 000 000,00	5 000 000,00	0,00	0,00%
FORTUNE	388 400 000,00	388 400 000,00	0,00	0,00%
PERTES ET PROFITS REPORTES	-4 840 237,62	-46 072 666,15	41 232 428,53	-89,49%
BÉNÉFICE / (-) PERTE DE L'EXERCICE	24 228 811,32	41 232 428,53	-17 003 617,21	-41,24%
CAPITAUX PROPRES	412 788 573,70	388 559 762,38	24 228 811,32	6,24%
CAPITAUX PROPRES	412 788 573,70	388 559 762,38	24 228 811,32	6,24%
TOTAL PASSIF	413 120 470,22	394 947 440,04	18 173 030,18	4,60%

Compte de pertes et profits exercices 2020 et 2019

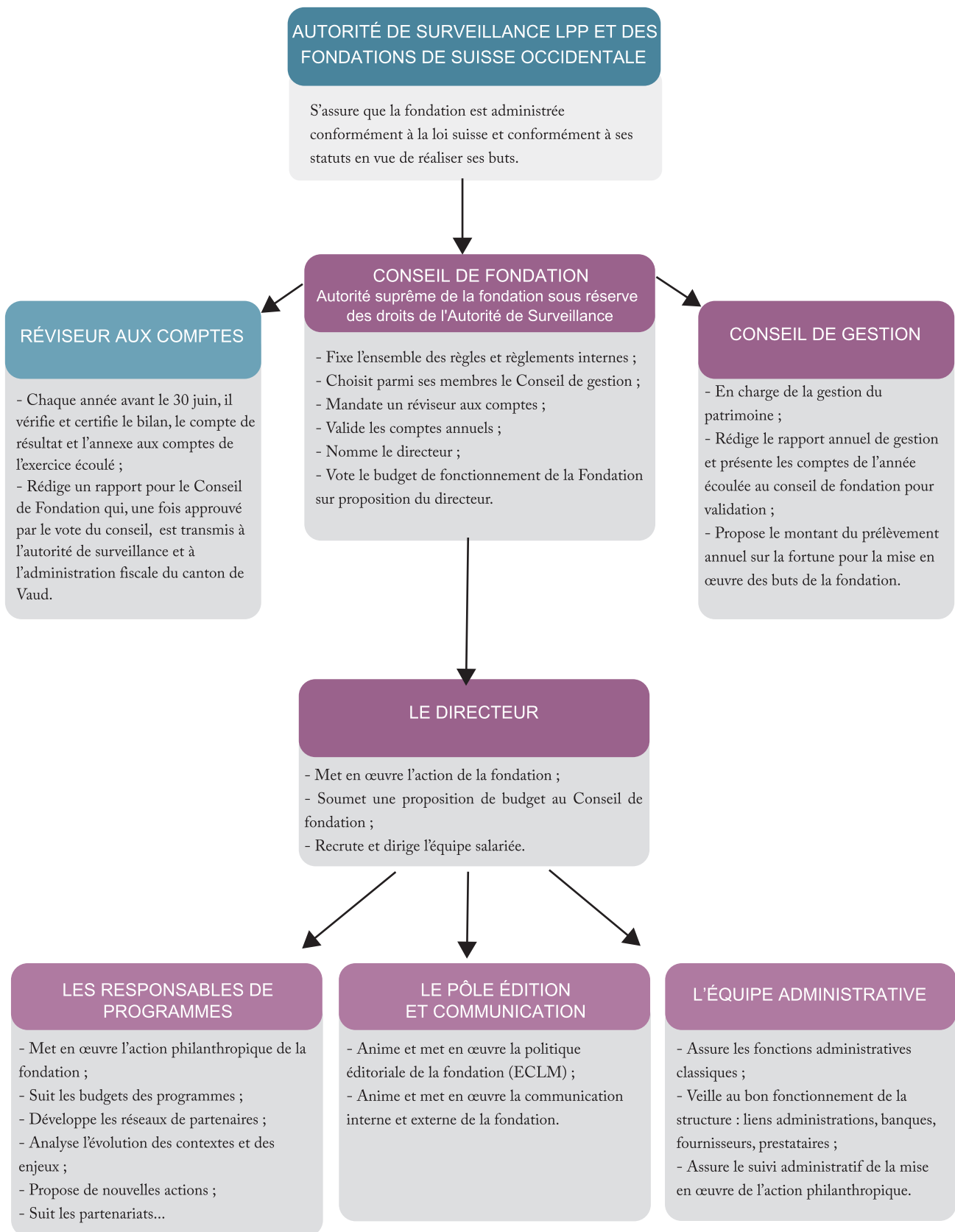
COMPTE DE RÉSULTAT

(exprimés en francs suisses)

	2020	2019	variation	%
REVENUS DES TITRES	4 235 852,50	5 041 982,84	-806 130,34	-15,99%
BÉNÉFICES COURS SUR TITRES RÉALISÉS	15 874 646,94	16 516 340,96	-641 694,02	-3,89%
BÉNÉFICES CHANGE SUR TITRES RÉALISÉS	8 597,27	252 277,98	-243 680,71	-96,59%
BÉNÉFICES SUR CONTRATS RÉALISÉS	2 203 568,09	49 835,35	2 153 732,74	4321,70%
BÉNÉFICES COURS SUR TITRES NON RÉALISÉS	16 477 159,80	38 177 088,25	-21 699 928,45	-56,84%
BÉNÉFICES CHANGE SUR TITRES NON RÉALISÉS	261 600,94	0,00	261 600,94	100,00%
PRODUITS DE PATRIMOINE MOBILIER	39 061 425,54	60 037 525,38	-20 976 099,84	-34,94%
PERTES COURS SUR TITRES RÉALISÉES	-1 498 697,86	-2 938 648,02	1 439 950,16	-49,00%
PERTES CHANGE SUR TITRES RÉALISÉES	-2 638 024,13	-1 003 200,79	-1 634 823,34	162,96%
PERTES SUR CONTRATS RÉALISÉES	-1 614 273,59	-3 012 041,33	1 397 767,74	-46,41%
PERTES COURS SUR TITRES NON RÉALISÉES	-161 817,29	0,00	-161 817,29	#DIV/0 !
PERTES CHANGE SUR TITRES NON RÉALISÉES	-4 127 178,15	-5 819 712,26	1 692 534,11	-29,08%
INTÉRÊTS ET DIVIDENDES NON RÉALISÉS	-47 894,49	1 068,54	-48 963,03	-4582,24%
FRAIS COURTAGE ET HONORAIRES	-1 974 402,67	-1 351 523,45	-622 879,22	46,09%
CHARGES DE PATRIMOINE MOBILIER	-12 062 288,18	-14 124 057,31	2 061 769,13	-14,60%
RÉSULTAT DU PATRIMOINE MOBILIER	26 999 137,36	45 913 468,07	-18 914 330,71	-41,20%
PRODUITS DES IMMEUBLES	2 586 148,25	2 741 756,49	-155 608,24	-5,68%
PRODUITS DU PATRIMOINE IMMOBILIER	2 586 148,25	2 741 756,49	-155 608,24	-5,68%
CHARGES IMMEUBLE	-1 139 756,48	-1 065 071,30	-74 685,18	7,01%
IMPÔTS IMMEUBLE GENÈVE	-60 213,80	-64 774,90	4 561,10	-7,04%
IMPOT SCEA FERME DE LA BERGERIE	-37 812,25	-19 295,34	-18 516,91	95,97%
CHARGES DU PATRIMOINE IMMOBILIER	-1 237 782,53	-1 149 141,54	-88 640,99	7,71%
RÉSULTAT DU PATRIMOINE IMMOBILIER	1 348 365,72	1 592 614,95	-244 249,23	-15,34%
PRODUITS OPÉRATIONS DE GESTION EUR	13 317,74	7 189,44	6 128,30	85,24%
PRODUITS OPÉRATIONS EN CAPITAL EUR	0,00	537,42	-537,42	-100,00%
VARIATION ENGAGEMENTS ACTIONS FPH À VENIR	6 083 794,20	5 411 944,38	671 849,82	12,41%
	6 097 111,94	5 419 671,24	677 440,70	12,50%
			0,00	
ACTIONS EXTERNES	-6 715 532,58	-7 314 789,48	599 256,90	-8,19%
ACTIONS DIRECTES FRANCE	-1 146 227,76	-1 180 862,35	34 634,59	-2,93%
ACTIONS DIRECTES SUISSE	-271 845,23	-319 755,62	47 910,39	-14,98%
HONORAIRES ET PRESTATIONS	-173 338,77	-177 538,67	4 199,90	-2,37%
MISE EN ŒUVRE DES BUTS DE LA FONDATION	-8 306 944,34	-8 992 946,12	686 001,78	-7,63%
FRAIS FINANCIERS	-30 305,32	-43 357,12	13 051,80	-30,10%
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-1 459 490,23	-1 354 714,49	-104 775,74	7,73%
FRAIS FINANCIERS, AMORTISS. ET PROVISIONS	-1 489 795,55	-1 398 071,61	-91 723,94	6,56%
DIFFÉRENCES DE CHANGE (GÉNÉRAL)	-419 063,81	-1 302 308,00	883 244,19	-67,82%
DIFFÉRENCES DE CHANGE (GÉNÉRAL)	-419 063,81	-1 302 308,00	883 244,19	-67,82%
BÉNÉFICE / (-) PERTE DE L'EXERCICE	24 228 811,32	41 232 428,53	-17 003 617,21	-41,24%

Organisation interne et liste des membres

Organigramme de fonctionnement





► Le Conseil de Fondation*

9 membres actifs

Christian Mouchet (*), Président

Bruno Descroix, Vice-président

Bertrand Delpeuch

Benoît Frund (*)

Suzanne Humberet

Aurore Merle

Henri Poizat (*)

Frédérique Rigal

Jean Richard (*)

() Membres du conseil de gestion*

7 membres honoraires

Pierre Calame, Président honoraire

Françoise Astier

Yves de Bretagne

Paulette Calame

Jean Fischer

Markus Lüthi

Joseph Taradellas

► L'équipe*

Matthieu Calame, Directeur

Juliette Decoster, Responsable de programmes

Annie Gogat, Comptable

Aline Jablonka, Directrice pôle édition et communication

Nicolas Krausz, Responsable de programmes, Lausanne

Françoise Macé, Responsable de programmes

Lysiane Mangin, Assistante pôle édition et communication,
suivi des réseaux sociaux

Jocelyne Massal, Assistante logistique accueil

Claudia Neubauer, Responsable de programmes

Naïma Sayah, Assistante administrative

Isabelle Yafil, Éditrice et chargée des relations médias

Djamila Zemmari, Assistante administrative

* Membres au 1^{er} juin 2021

Zoom sur le 38 rue Saint-Sabin

Un lieu entièrement au service de la transition

La fondation s'était fixé plusieurs objectifs lorsqu'elle a entrepris les travaux de rénovation de l'immeuble qui abrite ses bureaux parisiens : mettre le bâtiment aux normes (sécurité, incendie, accès aux personnes handicapées) ; réaliser une rénovation écologique, à la fois dans le choix des matériaux et dans la recherche d'efficacité énergétique ; repenser les espaces pour faire du bâtiment un lieu multi-fonctions.



Mise aux normes effectuée

Le bâtiment a reçu l'ensemble des agréments avant sa réouverture.



Réduction de l'impact écologique

- Isolation complète du bâtiment par l'extérieur ;
- Isolation triple épaisseur des toitures ;
- Huisseries bois aluminium et triple vitrage isolant ;
- Panneaux photovoltaïques ;
- Système de ventilation double flux ;
- Toilettes sèches.



Espace multi-fonctions

- Bureaux de l'équipe parisienne de la fondation ;
- Hébergement de structures associatives partenaires qui utilisent des surfaces de bureaux et bénéficient à titre gratuit de l'ensemble des fonctionnalités du lieu ;
- 1 salle de réunion, d'une capacité d'accueil de 35 à 75 personnes selon la configuration, mise à la disposition gratuite d'une communauté plus large d'acteurs de la société civile proches des thématiques de la fondation ;
- 1 seconde salle de réunion, d'une capacité d'accueil de 16 personnes équipée d'un système de visioconférence, également mise à disposition gratuitement.

Nos adresses

Lausanne

Vortex
Route de Praz-Véguet 29
BP 907
CH - 1002 Chavannes-près-Renens

tél : + 41 (0) 21 342 50 10
email : contact.fph@fph.ch

Paris

38, rue Saint-Sabin
F - 75011 Paris

tél : + 33 (0) 1 43 14 75 75
email : contact.fph@fph.ch

Site internet : www.fph.ch

La Bergerie de Villarceaux

La Bergerie de Villarceaux, propriété de la Fondation au cœur du Parc Naturel Régional du Vexin français (95) propose des infrastructures d'accueil de séminaires et de conférences.

site internet : www.bergerie-villarceaux.org
email : contact@bergerie-villarceaux.org



Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme